

Jayat, le 11 mai 2017

Dossier suivi par : Héloïse GRIMBERT – chargée de mission pollutions diffuses
Courriel : heloise.grimbert@syndicat-reyssouze.fr
Tél : 04 74 25 49 62

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de ses actions de **réduction de l'emploi des produits phytosanitaires en zone agricole**, le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze, associé à la Fédération Départementale des CUMA, a le plaisir de vous convier à une demi-journée technique consacrée aux méthodes alternatives (mécaniques) de désherbage sous clôture. Cette rencontre est organisée en lien avec le programme Bio et Eau.

Elle se déroulera :

Judi 1^{er} juin 2017 de 10h à 12h00
Au siège de l'exploitation de l'EARL des Gagères (Yves Josserand)
220, route des Gagères
01340 FOISSIAT



Déroulé de la matinée (voir au dos de la feuille)

- Présentation au siège d'exploitation :

- Présentation par le SBVR du déroulement de la matinée
- Présentation du cadre de la réduction de l'emploi des produits phytosanitaires (Ecophyto II, MAEC, démarches locales : Bio et Eau, BAC Peronnas-Lent)

- Présentation technique d'un éventail de solutions pour ne plus utiliser de désherbants sous les clôtures :

- 3 concessionnaires locaux présenteront leurs matériels : caractéristiques techniques (avantages, limites, utilisation privilégiée)
- Présentation par le président de la CUMA de Druillat « Le Durlet », Hervé Jolivet, du matériel utilisé : retour d'expérience, présentation technico-économique

- Démonstration dynamique des matériels présentés sur la parcelle située en face de l'exploitation

- Echange libre

Restant à votre disposition pour toutes précisions, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.